

## AVIS DE CONVOCATION AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL**, vous est donné par le soussigné, Guy Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par la présente par monsieur le maire Réal Ryan pour être tenue à la salle du conseil **à 18 h 30, le lundi, 1<sup>er</sup> jour du mois d'avril 2019** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. États financiers 2018
2. Période de questions
3. Levée de l'assemblée

Remis à chacun des membres du Conseil municipal de Noyan, ce vingt-septième jour du mois de mars 2019.



Guy Bérubé  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### **CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE NOYAN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Noyan tenue le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 18 h 30, au lieu ordinaire des sessions à laquelle sont présents, mesdames les conseillères Sonia Chiasson et Connie Bleau et messieurs les conseillers Owen MacCallum, Nathan Kaiser et Randy R. Smith, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Réal Ryan.

Est présent, monsieur Guy Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier.

Absence motivée de madame la conseillère Melissa Gushue.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à madame Chantale Deneault et à monsieur Georges Hamel, vérificateur pour la firme Hamel, Frappier, Dupuis, Tétreault, comptables agréés, venu présenter les états financiers pour l'année 2018.

#### Adoption de l'ordre du jour

2019-04-01

**Il est proposé** par monsieur Owen MacCallum, **appuyé** de madame Sonia Chiasson et résolu unanimement que le Conseil municipal de Noyan adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2019-04-02

#### Adoption des états financiers 2018

Madame Chantale Deneault et monsieur Georges Hamel présentent et expliquent aux membres du Conseil municipal les états financiers de l'année 2018.

**Il est proposé** par monsieur Randy R. Smith, **appuyé** de madame Connie Bleau et résolu unanimement que le Conseil municipal de la municipalité de Noyan adopte les états financiers 2018.

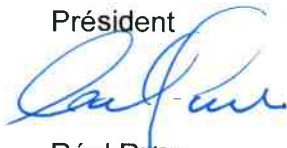
Adoptée

2019-04-03

#### Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h10.

Président



Réal Ryan  
Maire

Secrétaire



Guy Bérubé  
Directeur général / Secrétaire-trésorier